

Richard Bergeron, chroniqueur urbain  
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

## Tolérer ou démanteler les campements ?

Chronique du 18 mai 2021

Le 3 mai, la Ville de Montréal a démantelé le campement dit « du boisé Steinberg », angle L'Assomption et Hochelaga.

On se souviendra que l'été dernier, la Ville avait toléré un vaste campement aux abords de la rue Notre-Dame Est, ne se résignant à le démanteler qu'une fois les premières neiges venues et, surtout, après qu'un incendie eut détruit quelques tentes.



Quelle attitude les autorités municipales doivent-elles adopter vis-à-vis des campements improvisés :

- Les tolérer plusieurs mois comme l'été dernier;
- Ou les démanteler rapidement, avant qu'ils ne prennent de l'ampleur, comme ce fut le cas il y a deux semaines ?

### L'option tolérance

Dans une première chronique portant sur l'itinérance (20 août 2020), j'avais commencé par confier que pour qui est actif en politique – ou dans les médias, ajouterai-je aujourd'hui –, il n'y a pas sujet plus délicat que celui de l'itinérance. Mieux vaut :

- S'en tenir à des **généralités**;
- Prendre soin de témoigner de **la plus totale empathie** à l'endroit des itinérants;
- Surtout, veiller à ne pas échapper ce « **mot de trop** » qui ferait s'abattre sur soi une chape d'ignominie.

On a vu l'été dernier combien cette extrême prudence à laquelle tous se sentent tenus a servi le campement Notre-Dame Est. En fait, ce qui se disait officiellement et/ou était rapporté dans les médias peut se résumer à ceci :

- C'est parce qu'ils n'ont pas d'autre choix que les itinérants s'installent dans des tentes au cœur de la ville;
- Au sein du campement, les itinérants créent une communauté où émergent des relations de solidarité et d'entraide absolument remarquables;
- Solidarité qui interpelle la société par le biais d'individus et d'organismes qui, chacun à sa façon, oeuvrent à améliorer la qualité de vie au campement;

- Bref, « ***tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil*** » comme le formulait l'ex maire de Montréal Laurent Blanchard (La Presse, 13 décembre 2020).

Dans le cas du campement Steinberg, cette option de la tolérance a été magnifiquement illustrée par Michel Monette directeur de CARE Montréal, un organisme qui gère trois refuges pour itinérants dans Hochelaga :

*« C'était vraiment le lieu idéal pour un campement de fortune parce que c'est loin de toute résidence privée. Nous proposons d'installer des toilettes, l'eau courante et l'électricité pour offrir aux itinérants un lieu ombragé où ils ne dérangeront personne »*

Cité par Le Journal de Montréal, 4 mai 2021.

## L'option démantèlement

L'empressement dont a fait montre la Ville en démantelant le campement Notre-Dame Est sitôt qu'un motif inattaquable se fut présenté – l'incendie de 3 tentes –, le 8 décembre dernier, prouve que **le démantèlement est sa seule véritable option**.

Ce qui est nouveau sur le sujet, c'est qu'on ose le dire noir sur blanc, comme l'ont récemment fait les deux principaux candidats à l'élection de novembre prochain.

Administration Plante :

*« On ne peut pas tolérer la présence de campements organisés sur le territoire de la Ville de Montréal. Il y a des enjeux de sécurité trop importants »*

Nathalie Goulet, responsable de l'itinérance au comité exécutif, citée par Le Devoir, 4 mai 2021.

Denis Coderre :

*« C'est clair pour moi qu'on ne peut pas avoir des campements comme ça. On ne veut pas entretenir l'itinérance, on veut mettre fin à l'itinérance ».*

Cité par La Presse, 28 avril 2021.

En reculant un peu dans le temps, je peux citer deux situations où la Ville a semblé tentée par la tolérance indéfinie à l'endroit des campements d'itinérants.

Viaduc Notre-Dame

- En seconde moitié des années 1990, sous l'administration Bourque, l'actuel viaduc de la rue Notre-Dame Est avait été construit mais trônait au dessus de terrains vagues, puisque le développement du quartier Faubourg Québec tardait à se concrétiser. Les itinérants ont graduellement adopté ce lieu d'exception. Des opinions ont commencé à circuler voulant que ce secteur excentré, où la présence d'itinérants ne dérangeait personne, leur soit en quelque sorte « cédé »;
- Quand la Ville a constaté que l'on commençait à y ériger des structures à ossature de bois, elle comprit qu'elle n'avait plus le choix : elle a tout démantelé.

Parc Viger

- Durant des années, les structures avec toitures du parc Viger en ont fait l'endroit « désigné » de concentration des itinérants.

- La construction du nouveau CHUM et de son Centre de recherches a entraîné une réflexion sur leurs abords. Début 2014, le maire Coderre me désignait responsable de cet exercice... même si j'étais à ce moment chef de l'Opposition officielle.
- Côté Ouest du Centre de recherches, la tranchée de l'autoroute fut recouverte. Côté Est, à la faveur de la rénovation du parc Viger, il fut décidé de conserver la majorité des structures présentes... mais après avoir retiré leurs toitures.

## Conclusion

Compte-tenu du rôle qui fut le mien au parc Viger, vous comprendrez que je suis d'accord avec la position récemment affirmée autant par Valérie Plante que par Denis Coderre :

- **La Ville ne doit tolérer aucun campement sur son territoire.**

Cette position me vient d'autant plus spontanément que lors de la partie universitaire de ma carrière, j'ai travaillé sur les bidonvilles de Ouagadougou (Burkina Faso), d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) et de Meknes (Maroc) :

- Ce qui a tué dans l'œuf chez moi toute tentation d'idéaliser ce mode d'habiter;
- Mode d'habiter qui, à entendre certains, serait l'expression la plus achevée qui soit du concept de liberté.

Non, pas à mes yeux.